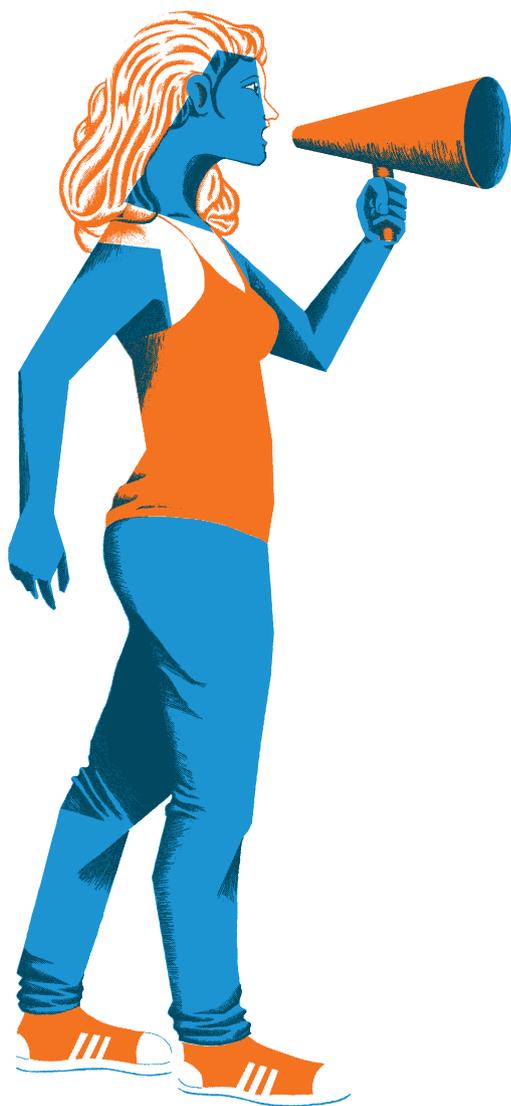


Dossier de presse



SOURD MAIS
PAS MUET !

STOP À L'EXPRESSION «SOURD-MUET»
WWW.APEDAF.BE





Rue de Picardie 43, 1140 Bruxelles

Tel : 02/644 66 77

E-mail : info@apedaf.be

Site internet : www.apedaf.be

Éditeur responsable : Anne-Charlotte Prévot

Soutien : Fédération Wallonie-Bruxelles



Soutenez notre action... Faites un don...

Les dons supérieurs à 40 euros sont exonérés fiscalement.

IBAN : BE20 010 63560540

BIC : GEBABEBB

Avant tout ... Qui sommes nous?



Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones

L'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones, communément appelée APEDAF, est une asbl qui défend depuis 1978 la cause des parents et des familles d'enfants sourds et malentendants en Belgique francophone.

L'objectif de l'APEDAF est de contribuer à l'épanouissement de l'enfant sourd et sa famille à travers 3 axes d'action.

-  **Le soutien parental:** Aide sociale, soutien psychologique, service de parents-relais, conférences, colloques, etc.
-  **Le soutien pédagogique de l'enfant dans l'enseignement ordinaire:** Plus de 50 enfants sont suivis par l'APEDAF en Fédération Wallonie-Bruxelles.
-  **La sensibilisation du grand public:** Ouvrages pédagogiques, brochures sur la surdité, et campagnes de sensibilisation qui œuvrent à une meilleure compréhension de la différence.

L'asbl contribue ainsi à la construction d'une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Grâce à ces actions, l'enfant sourd et malentendant pourra, une fois adulte, devenir lui-même citoyen du changement.

Plus d'infos sur notre association: www.apedaf.be ou info@apedaf.be

Notre campagne 2016

Cette année, l'APEDAF s'attaque à l'expression « sourd-muet » dans le cadre de sa campagne 2016 « Sourd mais pas muet ! ».

Encore aujourd'hui, l'utilisation de l'expression « sourd-muet » est fort répandue pour parler d'une personne sourde (ex : Presse, TV, langage courant, films...) Or, cette expression est tout à fait incorrecte. Pourquoi ?

-  Parce que la surdit  et la mutit  sont deux handicaps diff rents qui doivent  tre bien dissoci s ;
-  Parce que chaque surdit  est diff rente et les mani res de communiquer multiples (langue des signes, AKA, oralisme, LPC, fran ais sign  etc.) ;
-  Parce que cette expression peut entraver la communication : penser qu'une personne n'est pas capable de communiquer avec vous ne favorise pas l' change.



L'action : sac «Sourd mais pas muet !»

Le sac en tissu, illustré du slogan «Sourd mais pas muet !», a pour but de sensibiliser des personnalités politiques ou médiatiques à notre message en les faisant poser avec.

En effet, le terme «sourd-muet» est particulièrement utilisé dans les médias et les textes de loi.

Pour découvrir ces photos, rendez-vous à partir du lundi 3 octobre sur la page Facebook de l'APEDAF : www.facebook.com/apedaf

Une nouvelle photo sera diffusée chaque jour !



Vous aussi, aidez-nous à porter notre message !
Commandez un sac gratuit !

Nos outils de campagne

-  Site de la campagne : <http://apedaf.be/wordpress/campagne-2016/>
-  Sac en tissu «illustré « Sourd mais pas muet ! »
-  Flyer « Sourd mais pas muet ! »
-  Dépliant « Sourd mais pas muet ! » à destination des journalistes
-  Dépliant « Sourd mais pas muet ! » à destination des représentants politiques
-  Dossier de presse « Sourd mais pas muet ! »
-  Visuels de campagne (diffusion Facebook, Twitter, site etc.)



Aidez nous à construire un monde plus ouvert !

Le terme **«sourd-muet»** est encore aujourd'hui souvent utilisé «de bonne foi» dans les textes de loi, les médias et dans bien de discours publiques.

A travers cette utilisation, la surdité se voit affublée d'un handicap supplémentaire et il en ressort une vision éronnée.



**Tous les mots ont une importance.
Les vôtres sont déterminants !
Aidez-nous à diffuser ce message :
stop à l'expression « sourd-muet ».**

Pour tout renseignement, Contactez-nous :

Elodie Jimenez - Chargée d'éducation permanente

Tél. : 02/ 644 66 77

E-mail : e.jimenez@apedaf.be

Site Internet : www.apedaf.be

Adresse: Rue de Picardie, 43 - 1140 Bruxelles

www.facebook.com/apedaf

Pour nous soutenir...

Vous pouvez nous soutenir en versant un don à l'association.

Les dons supérieurs à 40 euros sont exonérés fiscalement.

N° compte : IBAN BE02 0010 6356 0540

Avec le soutien de



Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones